



22/11/2016

DECLARATION D'ACCIDENT A LA FFCT

Eléments à réunir

Lors de récents accidents dont des membres du CCL ont été les victimes, leurs proches ont quelquefois été confrontés à de réelles difficultés pour rédiger la déclaration d'accident destinée à la FFCT.

Ces difficultés concernent notamment la réunion des pièces demandées telles que les noms, coordonnées des assureurs concernés ainsi que les N° des contrats afférents.

Le présent document a pour objet de d'indiquer aux licenciés les éléments **à réunir au préalable et à tenir à la disposition des proches**, en vue de leur faciliter la rédaction de la déclaration d'accident.

RAPPELS :

Une déclaration d'accident doit être transmise à la FFCT au plus tard **5 (cinq) jours** après le sinistre.

La procédure de rédaction d'une déclaration d'accident est décrite dans les documents intitulés :

- "Comment faire une déclaration d'accident FFCT ?" ;
- "A compter du 01/01/2014 - Démarches à suivre après un sinistre".

Ces documents sont accessibles sur les sites web du CCL et de la FFCT.

PRELIMINAIRES IMPORTANTS :

1) Accès à l'espace personnel du site de la FFCT

La déclaration d'accident via le site web de la FFCT (<http://ffcyclo.org/>) offre les avantages de facilité et de rapidité.

Pour ce faire, il est nécessaire de disposer des **codes de connexion** permettant à chacun d'accéder à son espace personnel.

Ces codes figurent sur le message qui a été adressé à chacun par la FFCT lors de son adhésion au Club ou du renouvellement de sa licence (Voir détail en annexe A).

2) Déclaration du licencié

Le Bulletin de souscription de la Notice d'information, intitulé "Déclaration du licencié", établi et signé lors de l'adhésion au Club ou du renouvellement de la licence, atteste de la validité de votre assurance.

Une copie de ce document vous sera demandée lors de la rédaction d'une déclaration d'accident. Elle est à demander auprès du secrétariat du Club.

ELEMENTS A REUNIR AU PREALABLE :

Assurances de l'assuré

- Nom et coordonnées de la mutuelle ou de l'assurance santé complémentaire (le cas échéant) ;
 - Nom, adresse et N° de contrat des assureurs (le cas échéant) :
 - "Habitation – Responsabilité Civile";
 - "Individuelle accident" ;
- et
- "Garantie des Accidents de la Vie".

Le tableau joint en annexe B vous facilitera la réunion de ces informations.

Le secrétariat du CCL vous salue et vous souhaite sincèrement ne pas avoir à utiliser ces consignes.

Yves HENNEBERT et Claude KIEFFER

ANNEXE A

Codes de connexion

Intranet FFCT : Votre nouvelle Licence 2016 - Mozilla Thunderbird

De ffcyclotourisme@ffct.org <ffcyclotourisme@ffct.org> ☆
Sujet **Intranet FFCT : Votre nouvelle Licence 2016**
Pour [redacted]

Bonjour M. [redacted],

Vous avez choisi d'adhérer à la Fédération française de cyclotourisme pour la saison 2016 et nous sommes heureux de vous compter parmi nos 126 500 licenciés.

Désormais électronique, votre licence est téléchargeable en [clicquant ici](#). Ce format vous permet aussi de l'intégrer dans votre Smartphone.

Grâce aux codes ci-dessous, vous pouvez accéder à votre espace personnel via <http://ffcvlo.org/> et ainsi corriger vos coordonnées et insérer ou modifier votre photo tout au long de l'année.

Vos codes de connexion sont les suivants :
Identifiant : [redacted]
Mot de passe : [redacted]

Vous avez opté pour la formule « PETIT-BRAQUET », retrouvez ci-dessous :

Garanties	Mini Braquet	Petit Braquet	Grand Braquet
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui
Accident corporel		oui	oui
Assurance Rapatriement		oui	oui
Dommages au casque		oui	oui
Dommages cardio-fréquencemètre		oui	oui
Dommages au vélo			oui
Dommages au GPS			oui
Dommages aux équipements vestimentaires			oui

Pour 48,50 € de plus, vous pourriez bénéficier notamment des garanties « Dommages au vélo et dommages aux équipements vestimentaires » qui se trouvent dans la formule « Grand Braquet ». N'hésitez pas à contacter votre club ou le service Licences à l.blondeau@ffct.org

Vous pouvez toujours consulter les informations concernant les différentes possibilités d'assurance complémentaires qui vous sont proposées par l'assureur ALLIANZ dans la gestion documentaire de votre espace personnel, dossier « assurances ». Ne manquez rien de l'actualité du cyclotourisme : retrouvez toutes les activités de la Fédération (séjours, événements, calendrier des randonnées pour l'année 2016) sur le site fédéral, sans oublier le site d'informations Cyclotourisme-mag et la revue mensuelle Cyclotourisme, réalisée par des bénévoles passionnés pour des cyclotouristes passionnés.

Le portail de la randonnée à vélo veloenfrance.fr fait peau neuve ! Plus pratique, plus interactif, plus mobile, mais toujours gratuit, c'est le site incontournable pour organiser vos balades à vélo à travers toute la France. Laissez-vous guider : veloenfrance.fr met à votre disposition plus de 3 000 circuits Route ou VTT (téléchargeables gratuitement sur votre GPS et/ou imprimables avec la fiche descriptive), un large réseau de Bonnes adresses cyclotouristes, des contacts utiles (structures FFCT, points d'intérêt touristiques, Bases VTT et villes et territoires vélotouristiques).

Nous vous souhaitons de belles randonnées cyclotouristiques durant l'année 2016, et vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.

ANNEXE B

DECLARATION D'ACCIDENT A LA FFCT - Eléments à réunir

Codes de connexion à mon espace personnel sur le site de la FFCT	
Adresse web :	http://ffcyclo.org/
Identifiant :	
Mot de passe :	
Mutuelle ou assurance santé complémentaire	
Nom :	
Adresse & téléphone	
N° adhérent / contrat :	
Assurance "Habitation – Responsabilité civile"	
Nom :	
Adresse & téléphone	
N° contrat :	
Assurance individuelle accident	
Nom :	
Adresse & téléphone	
N° contrat :	
Garantie des Accidents de la Vie	
Nom :	
Adresse & téléphone	
N° contrat :	